



COUP D'OÏL

de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté

Numéro 13, septembre 2022

L'expérience des familles d'accueil de proximité au Québec

LE RECOURS AUX PERSONNES SIGNIFICATIVES (OU FAP) COMME MILIEU DE PLACEMENT A CONNU DANS LES DERNIÈRES ANNÉES UNE FORTE CROISSANCE AU QUÉBEC COMME AILLEURS. UNE ÉQUIPE DE CHERCHEURS A DONC ANALYSÉ, À L'AIDE DE DONNÉES QUALITATIVES, L'EXPÉRIENCE DE CES FAMILLES AU QUÉBEC.

Selon les modifications apportées à la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) en 2007, lorsqu'un enfant doit être retiré de son milieu familial, la décision doit viser à lui assurer la stabilité des soins et la continuité des liens en faisant d'abord appel aux personnes qui lui sont significatives (Gouvernement du Québec, 2016). Au Québec, ces personnes significatives sont communément appelées les familles d'accueil de proximité (FAP). **Les FAP peuvent être des membres de la parenté (par ex.: les grands-parents) ou des personnes non apparentées (par ex.: les amis des parents) qui accueillent un enfant de leur entourage.**

Le recours aux personnes significatives (ou FAP) comme milieu de placement a connu dans les dernières années une forte croissance dans les pays occidentaux (Del Valle et Bravo, 2013). Cette tendance s'observe aussi au Québec : le pourcentage d'enfants placés exclusivement dans une FAP y a augmenté de 55% depuis 2003 (Hélie et al., 2020). Pourtant, les

connaissances sur l'expérience des FAP demeurent à ce jour limitées.

Dans ce contexte, une équipe de chercheurs s'est penchée sur l'expérience des familles d'accueil de proximité avec comme objectif de décrire l'expérience unique des FAP au Québec. Pour ce faire, des données qualitatives ont été recueillies auprès de vingt responsables de FAP, accueillant des enfants de 0 à 12 ans. Ce coup d'œil propose un survol de leurs principaux résultats.

Quels sont les défis rencontrés par ces familles ?

L'accueil

L'accueil ressort comme un moment de transition qui peut s'avérer déstabilisant pour les FAP en raison du caractère souvent précipité de la décision de placement. Plusieurs FAP racontent avoir accueilli l'enfant dans un contexte de crise familiale, ce qui exige de nombreux ajustements rapides tels qu'un



réaménagement de la maison, de l'organisation familiale ou encore du travail. À ce contexte difficile, s'ajoute l'incertitude quant à la durée l'engagement, puisque lorsque les FAP doivent décider si elles acceptent d'accueillir l'enfant, la durée du placement est inconnue et l'information qu'ils reçoivent à cet égard est souvent vague.

Plus largement, plusieurs mentionnent avoir trouvé difficile de **redéfinir de leur rôle** : certains ont parlé de difficultés d'ajustement à différentes pertes, par exemple le rôle de grands-parents, la liberté, les loisirs, etc., ainsi qu'au fait de jouer deux rôles auprès de l'enfant et de devoir osciller entre ceux-ci.

MOTS DE FAP - REDÉFINIR SON RÔLE

« Moi je suis à la retraite, où j'avais accroché ma casquette de mère de famille. Là je dois la reprendre continuellement. De temps en temps, je dois la mettre de côté pour reprendre ma casquette de mamie parce que ça c'est un deuil que j'accepte pas de faire pis ma petite-fille non plus. Faque là on tasse tout ça pis là on fait comme... pis ensuite il faut revenir à nos choses. » (FAP-D)

De plus, comme c'est le cas pour tous les parents d'accueil, des FAP rapportent qu'il peut être difficile de conjuguer avec les fortes réactions de l'enfant à son arrivée. Plusieurs parlent ainsi du défi de répondre à des besoins spéciaux liés à l'histoire de vie de l'enfant et à la maltraitance subie. Ils parlent aussi des défis d'expliquer à l'enfant les raisons de sa nouvelle situation (être placé, avoir des contacts restreints avec papa ou maman). Certains parents d'accueil souhaiteraient d'ailleurs être davantage soutenus par les intervenants pour accompagner l'enfant et pour l'aider à s'adapter.

Le positionnement face à la relation parent-enfant

Même si la relation entre l'enfant et son parent est parfois positive, le positionnement des FAP face à cette



relation est complexe car leur engagement ne se limite pas à la relation avec l'enfant, mais il implique aussi de se **positionner entre l'enfant et le parent**, tout en ayant des liens familiaux ou de proximité avec ce dernier.

De surcroît, plusieurs rapportent devoir gérer les visites entre l'enfant et son parent sans soutien de la part des services de Protection de la jeunesse (PJ). En plus de la logistique (transports, horaires, etc.), les visites peuvent s'avérer difficiles et susciter chez les enfants de fortes réactions émotionnelles avec lesquelles les FAP doivent composer.

MOTS DE FAP – SE POSITIONNER ENTRE L'ENFANT ET LE PARENT

« Je dois dire, c'était pas facile du tout. Parce que... vous savez, quand vous avez d'un côté, vous aimez la maman, parce que c'est une amie, une petite sœur que vous aimez beaucoup, qui est en détresse. Et que vous avez des enfants qui sont inoffensifs, qui pleurent. Vous devez être au milieu. Donc, pas condamner les enfants, parce que ce sont des enfants, ils sont inoffensifs. Mais en même temps, pas condamner la maman non plus, parce que sinon, tu l'enfonces plus. Parce qu'elle est... elle était vraiment, vraiment par terre » (FAP-H).

La collaboration avec le système de protection de la jeunesse

Les FAP rencontrés ont soulevés plusieurs défis en lien avec le système de protection de la jeunesse (PJ). Notamment, certaines FAP rapportent avoir **manqué d'informations au départ sur le contexte de la protection de la jeunesse** et sur les implications cliniques, administratives et légales de leur rôle de parent d'accueil. Cette situation a d'ailleurs suscité beaucoup de craintes, d'incompréhension et de frustrations de leur part.

MOTS DE FAP – LE MANQUE D'INFORMATION SUR LE SYSTÈME PJ

« Au début, je comprenais pas toutes les décisions, j'avais comme des petites frustrations, au début. Pourquoi j'ai pas le droit de telle chose... Mais t'sais, parce que je connaissais pas nécessairement les lois de la DPJ ou tout ce que ça implique. Parce que moi je suis devenue du jour au lendemain [un parent d'accueil] » (FAP-I)

Aussi, le roulement de personnel est considéré comme un obstacle majeur à la continuité relationnelle du fait qu'il empêche l'établissement d'une relation de confiance et peut notamment avoir un impact sur le déroulement du placement, la qualité du suivi et la clarification du projet de vie de l'enfant.

Quand la **question du soutien** est abordée, les FAP rencontrées dans le cadre du projet observent que les intervenantes dédiées aux familles d'accueil sont moins présentes et apparaissent surtout dans leur rôle de contrôle et de surveillance de la qualité des services. Ceci fait en sorte que pour le soutien, elles se réfèrent surtout aux intervenantes qui assurent le suivi des enfants. Or, le mandat de ces intervenantes n'est justement pas de répondre à leurs besoins, mais bien à ceux des enfants. Elles n'ont d'ailleurs pas accès à l'information détaillée sur les forces et les défis des

familles d'accueil et ne peuvent donc pas leur offrir un soutien adapté à leur réalité (CSDEPJ, 2021). Dans ce contexte, le risque que les FAP ne reçoivent pas l'aide dont elles auraient besoin est grand.

MOTS DE FAP – LE SOUTIEN

« Pour mes besoins, je me tourne surtout vers l'intervenante de (nom de l'enfant). L'autre, l'inspectrice, est surtout invisible » (FAP-B).

Finalement, il faut mentionner que si dans d'autres pays, la rémunération est jugée insuffisante, la situation est différente au Québec. La rémunération consentie aux FAP dans les dernières années les aide à compenser les coûts considérables associés aux soins et à l'éducation des enfants en plus de permettre que soit reconnu leur engagement auprès d'eux.





En conclusion : l'importance d'améliorer le soutien aux FAP

La perspective des FAP ayant participé à cette étude permet de constater le grand engagement dont font preuve ces familles, de documenter avec plus de précision les défis qu'elles rencontrent et de mettre en lumière leur besoin d'avoir davantage de soutien pour faire face à ces défis.

Ces constats sur l'importance d'un soutien plus efficace et mieux adapté à la réalité des FAP s'inscrivent en cohérence avec plusieurs travaux de recherche effectués ailleurs dans le monde. Les autrices relèvent d'ailleurs différentes pistes proposées dans la littérature pour mieux soutenir les FAP dans leur rôle. Par exemple : mieux les préparer en amont du placement (Amoros et al., 2008), soutenir leur collaboration avec les parents par des ateliers sur la coparentalité adaptés à leur réalité (Linares et al., 2010) ou par un soutien axé sur la médiation (Kiraly et Humphreys, 2015), ou encore offrir des espaces de parole favorisant le partage

d'expériences entre FAP et qui permettraient de collectiviser les enjeux, de s'entraider et de briser l'isolement (Boyer, 2019).

Plusieurs pistes sont donc évoquées pour améliorer le soutien aux FAP, qui sont sans contredit des partenaires de premier plan dans la trajectoire de nombreux enfants qui évoluent dans le système de la PJ. L'invitation est lancée pour poursuivre les réflexions sur le sujet dans les milieux cliniques et de la recherche afin, ultimement, d'assurer le bien-être des enfants qui y grandissent.

Rédigé par Marie-Pierre Joly, M. Sc. Travail social, chargée de projet à l'Institut universitaire Jeunes en difficulté.

Pour en savoir plus : Lavergne, C., Vargas Diaz, R., Poirier, M.-A., Dorval, A. & Hélie, S. (2021). Expérience et défis des familles d'accueil de proximité (FAP) en protection de la jeunesse. *Service social*, 67(2), 53–64.

<https://doi.org/10.7202/1089101ar>

L'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal repère, vulgarise et diffuse des outils ou de la documentation sur les jeunes en difficulté.

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal**

Québec 